

éligible
CPF



Habilitation Électrique

- Basse tension
- Bien choisir son habilitation
- Formation initiale et recyclage

Formations obligatoires dans le cadre de la norme NFC 18-510

Nos formations (BT)

Décret n°2010-1118 du 22/09/2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Ce décret est entré en vigueur le 01/07/2011. Il est codifié en article du code du travail R4544-1 à R4544-11.

"L'employeur a obligation de s'assurer que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité au regard de son activité. Le travailleur indépendant et l'employeur qui exercent une activité sur un chantier doivent également suivre le même type de formation."

**formation
initiale**

	public	durée	nombre de stagiaires mini/ maxi	prix individuel	prix de groupe	métiers concernés <small>(liste non exhaustive)</small>	
B0 - H0 - H0V Exécutant	Travaux pour exécutants travaux non électriques	1 jour	5 - 8	180 €	875 €	terrassier - maçon - couvreur - étanchéiste - peintre - plâtrier - poseur d'affiches publicitaires	
	B0 - H0 - H0V Chargé de chantier	Chargé de chantier	1,5 jour	5 - 8	235 €	1150 €	chef de chantier - conducteur de travaux - jardinier - paysagiste
BS - BE manoeuvres	non électricien	Opérations simples et manoeuvres	2 jours	5 - 8	315 €	1530 €	mécanicien - domoticien - installateur d'équipements électriques - plombier - chauffagiste - technicien après-vente - informaticien - électronicien - agent d'entretien - factotum - gardien d'immeuble - concierge - conducteur de ligne automatisée - agent de production - agent de sécurité - sapeur pompier - veilleur de nuit
		BC - BE mesurages et vérifications	Consignations et contrôles	2.5 jours	5 - 8	480 €	2180 €
B1 - B1V - B2 - B2V - B2V essais - BR - BE essais	électricien	Travaux et interventions	3 jours	5-8	580	2625	ouvrier électricien - électricien chargé de travaux - technicien maintenance - ascensoriste - laborantin - technicien en plate-forme d'essais



recyclage

	durée	nombre de stagiaires mini/ maxi	prix individuel	prix de groupe
B0 - H0 - H0V	1 jour	5 - 8	160 €	765 €
BS - BE manoeuvres - BC - BE mesurages et vérifications - B1 - B1V - B2 - B2V - B2V essais - BR - BE essais	1,5 jour	5 - 8	275 €	1310 €

Qu'est-ce que la norme NFC 18-510 ?

Cette norme impose que toutes opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Les principales modifications portent sur :

- La préparation à l'habilitation incluant l'évaluation et l'analyse du risque électrique.
- L'organisation et la clarification des opérations d'ordre électrique et non-électrique.
- Les notions d'environnement électrique, en particulier en basse tension.
- Les précisions concernant tous les types d'interventions.
- Le recadrage des modalités de formation et d'habilitation.
- La normalisation des prescriptions.

Explication des symboles

Le premier caractère indique le domaine de tension dans lequel le titulaire peut intervenir
B : Autorisé à travailler dans le domaine basse tension et très basse tension

Le deuxième caractère indique le niveau d'autonomie et de responsabilité du titulaire ou la nature de l'opération à réaliser

0 : Chargé de chantier (dirige et surveille les exécutants non électriciens) ou exécutant non électricien (veille à sa propre sécurité)

1 : Électricien exécutant (veille à sa propre sécurité)

2 : Chargé de travaux (dirige et surveille les électriciens exécutants)

C : Consignation

S : Intervention de remplacement et de raccordement

R : Intervention d'entretien et de dépannage

P : Installation de panneaux photovoltaïques

E : Opérations spécifiques. la lettre E sera suivie par un attribut "Manœuvres", "Essais", "Vérifications", "Mesurages" qui fixera l'opération pouvant être réalisée.



Habilitation électrique

GRETA DES CÔTES-D'ARMOR

Siège social > SAINT-BRIEUC
T 02 96 61 48 54 - F 02 96 33 09 57
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

Agences

Lannion-Guingamp 02 96 61 48 54
Saint-Brieuc 02 96 61 48 54

GRETA DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Siège social > QUIMPER
T 02 98 90 15 18 - F 02 98 53 28 81
greta.bretagneoccidentale@ac-rennes.fr

Agences

Quimper-Cornouaille 02 98 90 15 18
Brest 02 98 80 41 51
Carhaix-Centre Ouest Bretagne 02 98 93 75 77
Morlaix 02 98 88 60 87

GRETA EST-BRETAGNE

Siège social > RENNES
T 02 99 22 63 64 - F 02 99 22 63 65
greta.estbretagne@ac-rennes.fr

Agences

Dinan-Saint-Malo 02 99 21 12 22
Redon-Bain-de-Bretagne 02 99 72 22 40
Rennes-Brocéliande 02 99 22 63 64
Vitré-Fougères 02 99 75 35 84

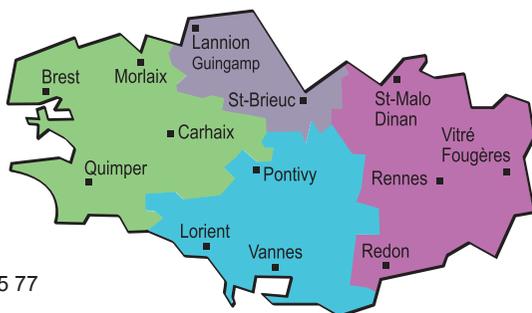
GRETA DE BRETAGNE SUD

Siège social > LORIENT
T 02 97 87 15 60 - F 02 97 87 01 37
greta.bretagnesud@ac-rennes.fr

Agences

Lorient 02 97 87 15 60
Pontivy 02 97 25 37 17
Vannes 02 97 46 66 66

Nos lieux de formation en Bretagne



Le Greta, un service de proximité, tout au long de l'année

